

Déclaration liminaire de la CGT au CSE du réseau France 3 du 23 mai 2019

GPEC de progrès :

Quel est le projet stratégique pour le réseau de France 3 ?



Le 7 mai dernier, les 3 principales organisations syndicales de l'entreprise ont signé un accord cadre majeur qui organise le dialogue social et structure la transformation de l'entreprise pour les 4 années à venir.

A travers une GPEC qualifiée de progrès, l'accord prévoit une approche pragmatique et concertée des projets de l'entreprise, en prenant en compte systématiquement les impacts sur la santé des salariés et sur la qualité de vie au travail.

La méthodologie qui fait la part belle à l'expérimentation doit permettre, projet par projet, d'interroger les organisations du travail, les conditions de travail et le niveau de l'emploi, à contrario de la simple logique budgétaire vécue jusqu'ici.

C'est donc, sur le papier pour France Télévisions, une révolution dans la conduite des projets.

Parmi les sujets sur la table, plusieurs intéressent le Réseau régional, en particulier la régionalisation des antennes, le renouvellement des régies ou encore la fabrication de contenus innovants, à Bordeaux, à Nancy ou d'une manière générale sur de nouveaux formats numériques.

Comment la direction du Réseau entend-elle répondre à cette ambitieuse feuille de route qui prévoit rien moins que le renforcement des capacités de production des équipes régionales, la création de nouveaux contenus régionaux innovants dans chaque territoire, la préservation et le renforcement des équipes dédiées à l'information régionale et locale sur tous les supports, en maintenant le maillage du territoire et en s'appuyant sur les locales qui seront préservées ?

Car lorsque l'on lit les documents remis aux élus à l'occasion de notre CSE, on comprend qu'on est encore à des lieues de la méthode énoncée, tant dans les déploiements techniques dans le réseau que dans la mise en place des projets éditoriaux, ou encore les rapprochements avec France Bleu.

Comment va-t-on passer en un temps restreint de l'actuelle logique verticale de déploiement des projets à l'approche horizontale, associant les salariés et leurs représentants, décrite dans l'accord ? Et surtout quand le projet stratégique de régionalisation de France 3 nous sera-t-il présenté dans sa globalité ? Un point indispensable avant de pouvoir envisager la suite.

Paris, le 23 mai 2019